

## ROBERVAL, François de Larocque de, 1500 – 1560

Paru dans le numéro 40 du *Bulletin de la Société d'histoire du protestantisme franco-québécois*, juin 2013. On y corrige l'image erronée du pirate et de seigneur ruiné.

### VIENT DE PARAÎTRE

#### **Bernard Allaire, *La rumeur dorée – Roberval et l'Amérique,***

Commission de la capitale nationale, Les éditions La Presse, Québec et Montréal, 2013, 159 p.  
en parallèle avec l'exposition « La colonie retrouvée – Première France d'Amérique (1541-1543) », Musée de l'Amérique francophone, Québec, 1<sup>er</sup> mai 2013 – 27 septembre 2015.

En 2005, on a mis au jour des vestiges de la colonie installée à Cap-Rouge, à une dizaine de kilomètres en amont de la vieille ville de Québec. Depuis, on a trouvé plus de 6000 artefacts, ce qui a permis de présenter une exposition au Musée de l'Amérique francophone. Nous en parlerons dans un autre numéro. Ce qui nous intéresse pour l'instant est le livre qui accompagne l'exposition et qui porte sur Jean-François de La Rocque, sieur de Roberval, car il s'agit d'un protestant notoire. Camille Laverdière en avait donné une image peu reluisante, assez conforme à la tradition, et dont nous avions fait état dans notre Bulletin no 10 (décembre 2005).

De nombreuses années de recherche dans les manuscrits et textes originaux du XVI<sup>e</sup> siècle permettent à Bernard Allaire, historien québécois habitant en France, d'en donner une image plus juste et de remettre les pendules à l'heure. Pour des raisons idéologiques, l'historiographie traditionnelle valorisait le Malouin Jacques Cartier au détriment de Roberval et en faisait un arriviste qui s'était bien placé à la cour de François 1<sup>er</sup>, avait usurpé la place de Cartier comme responsable du troisième voyage en Amérique, avait fait de la piraterie pour recueillir des fonds pour créer ses navires, ne savait même pas gérer ses biens, et autres affirmations de cet ordre.

Bernard Allaire en donne une toute



autre image. Il faut aller le lire et nous ne voulons donner ici qu'un bref aperçu de la richesse de l'information qu'il fournit en rapport avec notre thématique générale. L'auteur démêle d'abord les liens de parenté de la famille. Bernard de La Rocque, le père, ayant eu trois épouses, Jean-François est le fils de la seconde dont on ignore même le nom. Il serait né avant 1494 (et non en 1500 comme on le supposait). Il avait hérité de diverses propriétés dans le Languedoc (sud de la France), dans le Rethélois et le Valois (nord de la France) où se situe la ville de Roberval. Jean-François de La Rocque sera toute sa vie un militaire et un spécialiste des fortifications. Étant donné certains exploits, à Péronne notamment (1536), il n'y a rien d'étonnant à ce qu'il soit présent à la cour du roi. « Les sources ne nous renvoient pas l'image d'un avare qui cherchait particulièrement à étouffer ses censitaires malgré la baisse de ses revenus. Son comportement général reflétait plutôt celui d'un homme qui plaçait ses priorités dans son travail, dans l'obéissance et la fidélité à ses amis, à ses supérieurs et au roi. Ses positions en faveur de Calvin semblent finalement nous renvoyer à un individu plus intéressé par le salut de son âme que par les richesses matérielles, les rouages de la corruption ou le faste de la cour. » (p. 30) [On peut situer son passage au protestantisme vers 1535.]

Plus loin, l'auteur aborde son milieu culturel et les questions religieuses (p. 49-50). Il est évident que le clan La Marck (ensemble de militaires), auquel La Rocque est si attaché, est à la fois farouche adversaire de Charles Quint

et renferme les factions les plus anticléricales du royaume. « Non seulement le sieur de Roberval était foncièrement un antiespagnol favorable aux nouvelles opinions religieuses, mais en plus il était entouré de calvinistes déclarés ou en devenir au sein même de sa famille [...], de ses collègues officiers [...] et de ses amis parisiens. » À cette époque, les nouvelles opinions religieuses s'exprimaient en privé, mais les militaires ne s'empêchaient pas de voir certains abus de l'organisation de l'Église et le Concile de Trente (1545-1563) arriva bien tard. Malgré la répression ouverte de l'hérésie dans le royaume, elle « n'empêcha pas La Rocque de faciliter secrètement les déplacements de coreligionnaires dans le royaume » (p. 50).

L'auteur n'en dit pas davantage sur l'aspect religieux sauf à la fin de son ouvrage, son objectif premier étant de reconstituer la carrière militaire de La Rocque (on voit sa progression dans l'armée, son rôle d'ingénieur), civile (il est responsable de la gestion des mines françaises) et son importance pour la colonie de Cap-Rouge. Il accorde deux chapitres aux voyages de Cartier et l'installation de la colonie à Charlebourg-Royal en 1541 avec ses deux forts (celui du haut et celui du bas). Le Malouin se retrouve seul sans la protection armée que devait lui fournir de La Rocque. Les historiens n'ont pas assez tenu compte du contexte socio-militaire pour juger sa situation. Le roi voulait alléger ses prisons surchargées. Il encouragea donc le recrutement de prisonniers comme colons... et il fallait des militaires pour les surveiller.

En 1541, La Rocque devait partir de Honfleur quelques mois après Cartier, mais on est alors à la veille d'un conflit armé entre l'Espagne de Charles Quint et la France de François 1<sup>er</sup>. Notre chef militaire trouve plus efficace de retarder son départ pour les Amériques et en compagnie de Lartigue aborda tous les navires qu'il croisait à la recherche de marchandises en provenance d'Espagne. Ce furent surtout des navires anglais et portugais qui firent les frais des représailles de La Rocque. C'est donc par manque de connaissance du contexte international d'alors qu'on a fait de La Rocque un pirate sans foi ni loi. Il arrêtait les navires, il les ins-

pectait, et « lorsque des marchandises étaient prélevées, La Rocque remettait au capitaine un état détaillé et signé de ce qu'il avait décidé de retirer » (p. 105). Le militaire disait d'ailleurs ne faire aux navires espagnols que ce que ces derniers faisaient aux navires du roi de France. Le message était clair : on faisait savoir à tous qu'il y avait blocus commercial des ports de Charles Quint.

Ce n'est qu'au printemps 1542 que La Rocque put appareiller vers la Nouvelle-France. Il rencontra à Terre Neuve Cartier qui avait décidé de retourner en France à cause de la menace indienne et parce qu'il avait trouvé des pierres qui pouvaient se révéler précieuses. Malgré l'ordre de rebrousser chemin, Cartier partit de nuit vers la France avec ses cinq navires. La Rocque rejoignit finalement la colonie de cap Rouge rebaptisée France-Roy et profita des installations de son prédécesseur, qu'il consolida. La colonie était en bonne voie et les Amérindiens de Stadaconé n'étaient plus hostiles. Elle aurait pu se maintenir sans difficulté et prospérer. C'est la déclaration de la guerre à l'Espagne qui s'était alliée l'Angleterre et le besoin de rapatrier ses troupes qui amenèrent le roi à mettre un terme à l'expérience coloniale. On envoya quatre

navires pour faciliter le rapatriement et ce fut fait avant l'été 1543.

La Rocque reprit sa carrière militaire pour de nombreuses années. C'est le 18 avril 1560, à l'occasion de l'enterrement protestant de son collègue René de Patinges, qu'une rixe est survenue près des Halles de Paris et qu'il perdit la vie. Pour éviter la dispersion de son patrimoine, il avait légué à ses soeurs et à sa nièce l'essentiel de ses possessions. « L'immunité dont il bénéficiait en tant que membre important de la cour prenant fin à sa mort, c'est sur ses dernières possessions personnelles dans le Valois que les créanciers durent se rabattre et, entre autres, sur son château de Roberval dont la saisie fit croire à bien des apprentis historiens que La Rocque n'était qu'un petit noble désargenté. » (p. 140) En fait, le château vendu aux enchères resta dans la famille où il est toujours aux mains des descendants.

L'auteur termine en faisant le point sur les acquis et en contestant certaines interprétations. Ce n'était pas un pauvre désœuvré quémandeurs des faveurs royales, c'était un officier supérieur de plusieurs garnisons et un officier public chargé de la gestion des mines du royaume; il était représentatif de la grande noblesse terrienne de l'époque.

« Le sieur de Roberval jouissait de privilèges, possédait des biens fonciers, immobiliers, détenait des charges et menait un train de vie relativement confortable. Les revenus et avantages matériels issus de ses statuts d'officier à la fois militaire et civil le mettaient largement à l'abri des soucis matériels affligant la plupart de ses contemporains. » (p. 144) « Car, en fait, Cartier ne fut jamais réellement relégué au second rang lors de cette expédition [à cap Rouge]: on plaça plutôt à ses côtés le sieur de Roberval comme gestionnaire militaire pour libérer le Malouin des tâches matérielles et administratives de la colonie afin qu'il puisse vaquer aux explorations sur lesquelles on fondait tant d'espoir. » (145)

L'ouvrage est aéré, rigoureux, bien écrit et abondamment illustré à l'aide de tableaux d'époque en couleur qui évoquent des scènes de la vie quotidienne ou militaire nous permettant de nous faire une meilleure idée de ces temps anciens. Bien que l'adhésion de La Rocque au calvinisme ne soit pas au centre des préoccupations de l'oeuvre, elle occupe une place non négligeable dans le texte pour la compréhension de ce personnage historique important pour la Nouvelle-France.